

**N° 52/12.08**

**MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE VELOS EN LIBRE SERVICE A MORGES ET DEMANDE D'UN CREDIT DE SUBVENTIONNEMENT UNIQUE DE CHF 250'000.- POUR LA CREATION DE 5 STATIONS ET D'UNE SUBVENTION ANNUELLE DE CHF 25'000.- A L'ASSOCIATION LAUSANNE ROULE**



**Municipalité en corps**

**Préavis présenté au Conseil communal en séance du 3 décembre 2008.**

**Première séance de commission : mardi 16 décembre 2008 à 18 h 30, Salle des Pas perdus, 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville**

**TABLE DES MATIERES**

<b>1</b>	<b>PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>PRESENTATION DE LAUSANNE ROULE .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>LE VELO EN LIBRE-SERVICE (VLS) EN RESEAU: PROJET DE MOBILITE MULTIMODALE .....</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>DEFINITION ET BUTS DU VELO EN LIBRE-SERVICE .....</b>	<b>5</b>
<b>5</b>	<b>POURQUOI BICINCITTA? .....</b>	<b>5</b>
<b>6</b>	<b>LE VLS BICINCITTA : CONCRETEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ? .....</b>	<b>6</b>
<b>7</b>	<b>EMPLACEMENTS PREVUS A MORGES.....</b>	<b>7</b>
<b>8</b>	<b>ORGANISATION DE LA STRUCTURE .....</b>	<b>8</b>
<b>9</b>	<b>MODE DE FINANCEMENT .....</b>	<b>9</b>
<b>10</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>9</b>

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

## 1 PREAMBULE

Lors de la présentation de son programme de législature, la Municipalité a relevé l'importance pour Morges de se positionner et de se développer comme une ville à même de valoriser ses nombreux atouts et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants, mais aussi de maintenir son attractivité et sa compétitivité tant touristique qu'économique.

La mobilité combinée fait partie des moyens à développer pour permettre à la ville de réaliser les objectifs susmentionnés.

Ce que la Municipalité vous propose aujourd'hui est une étape supplémentaire en faveur du transfert modal. Elle consiste en la mise en libre service de vélos, comme dans différentes autres villes d'Europe. Le financement est assuré par un partenariat public/privé dont la gestion serait confiée à l'Association Lausanne Roule. Celle-ci gère déjà des stations de prêts de vélos à satisfaction des villes qui lui ont confié ce mandat et souhaite passer à l'étape suivante : le développement d'un réseau libre service sur le territoire vaudois. Ce réseau, en collaboration avec l'organisation faîtière Suisse Roule et d'autres partenaires (notamment les CFF et Mobility Car Sharing), pourrait devenir à terme un réseau national, la collaboration avec Mobility Car Sharing étant d'ores et déjà acquise.

La Municipalité souhaite que non seulement les Morgiennes et les Morgiens, mais aussi les pendulaires et les touristes, puissent bénéficier de cette prestation, à Morges dans un premier temps, puis dans l'ensemble du réseau par la suite. Tout d'abord parce qu'associé aux mesures déjà mises en place (pistes cyclables, augmentation des supports à vélos,...) ce projet favorise la pratique du vélo, mais aussi parce qu'il permet à Morges de se positionner et d'être perçue comme locomotive d'un projet d'envergure, novateur et durable.

## 2 PRESENTATION DE LAUSANNE ROULE

Créée il y a 5 ans, Lausanne Roule est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, qui fonctionne essentiellement grâce au sponsoring et au subventionnement des communes qui bénéficient de ses services.

Selon ses statuts, "Lausanne Roule a pour but de mettre en place et d'exploiter un système de prêt et/ou de location de vélos ainsi que de fournir des prestations liées à la promotion du vélo".

En pleine expansion, elle emploie actuellement quatre personnes à temps partiel et a fondé deux autres entités : Ouest Roule (à Renens) et Vevey Roule. Le projet est basé sur les principes du développement durable à la fois par la promotion de la mobilité douce comme moyen de transport et par l'intégration sociale en collaborant avec des requérants d'asile, des chômeurs, des jeunes en semestre de motivation et des civilistes.

En 2008, les associations gérant des systèmes de prêt de vélos similaires à Lausanne Roule dans neuf villes de Suisse se sont regroupées sous l'égide de Suisse Roule. Tous les membres de Suisse Roule proposent une offre de base identique : un service de prêt de vélos tout ou partie gratuit, ouvert 7 jours sur 7 au moins durant la belle saison (avril à octobre).

Concrètement, une caution et la présentation d'une pièce d'identité suffisent pour bénéficier d'un vélo, que l'on soit habitant ou visiteur.

Conscients de la nécessité de se moderniser tout en gardant leur vocation sociale et leurs options de durabilité, convaincus que l'avenir du prêt de vélo passera par le libre-service, les membres de Suisse Roule souhaitent désormais offrir une nouvelle manière de disposer de vélos aux villes, campus, entreprises ou publics intéressés.

L'idée générale est d'installer un même système dans toute la Suisse, afin de le proposer à la manière d'un réseau de transport public à l'échelle nationale.

### **3 LE VELO EN LIBRE-SERVICE (VLS) EN RESEAU: PROJET DE MOBILITE MULTIMODALE**

L'ambition de Suisse Roule est de développer un réseau national de vélos en libre-service. L'objectif est que les utilisateurs puissent avoir accès aux vélos de toutes les villes équipées avec la même carte d'identification. Un tel réseau n'aurait pas pour but d'aller d'une ville à l'autre à vélo mais bien de disposer de vélos pour compléter l'offre en transports publics. Un utilisateur pourrait par exemple prendre un vélo à la station la plus proche de chez lui, déposer le vélo à la gare, se rendre à Zurich et reprendre un autre vélo à sa descente du train pour rejoindre sa destination finale.

Pour que la compatibilité entre les villes équipées soit assurée, la Conférence vélo, qui regroupe les responsables des politiques cyclistes au sein des villes et cantons, mène actuellement une étude qui vise à définir un standard minimal qui devra être respecté par toutes les villes. Si l'étude n'est pas terminée, il est d'ores et déjà acquis que le système Bicincittà respecte ce standard.

Enfin, pour s'assurer une bonne complémentarité entre moyens de transports et parce que la technologie utilisée par Bicincittà le permet, des discussions sont en cours avec les CFF et Mobilis, abouties avec Mobility Car Sharing, afin d'intégrer la fonction "prêt de vélos" à leurs différentes cartes. De même, cette fonction peut être utilisée sur tous les systèmes de contrôle d'accès.

Lausanne Roule, en partenariat avec l'EPFL, l'Université de Lausanne et l'IDHEAP travaille à un projet qui vise à implanter un réseau de 4 à 5 stations de prêt et 60 à 90 vélos en libre-service sur le campus et ses proches environs. Les étudiants et le personnel des deux écoles ont tous une carte magnétique sur laquelle il sera possible d'ajouter la fonction "prêt de vélo".

Un tel réseau national sera une première mondiale permettant un engouement envers la mobilité multimodale et véhiculera une image très positive de la mobilité durable planifiée.

Sachant que 30 % des trajets en voitures ne dépassent pas 3 km et que 45 % sont inférieurs à 5 km, que Morges arrive à saturation en ce qui concerne le trafic automobile, que la ville ne fait pas plus de 4 km, qu'en milieu urbain le vélo (sur de petites distances : 3 km) est considéré comme le mode de transport le plus rapide, on voit les avantages pour notre ville de renforcer ce mode de transport. Les villes européennes qui ont opté pour des systèmes de vélos en libre-service ont constaté une augmentation de l'usage du vélo comme mode de transport.

De plus, en étant la première ville de Suisse à se doter d'un tel système, Morges a là un moyen de s'affirmer et de se positionner comme une ville leader en matière de multimodalité, cela ne peut que renforcer sa position dans les discussions et projets à venir et en cours en terme de mobilité.

Le démarrage en parallèle d'un réseau en libre-service compatible sur les sites de l'EPFL et de l'Université de Lausanne ne peut qu'être un plus pour les nombreuses entreprises et instituts spécialisés installés, ou désirant s'installer, à proximité de ces lieux de formation.

#### 4 DEFINITION ET BUTS DU VELO EN LIBRE-SERVICE

Le VLS est un système qui offre à un large public la possibilité d'emprunter et d'utiliser des vélos dans un espace et un temps définis. La prise en charge et la dépose du véhicule se font de manière automatisée, sans besoin impératif de ressources humaines. Les vélos sont donc disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ils peuvent être restitués dans un lieu différent de leur prise en charge. Un système de VLS répond à plusieurs objectifs :

- Mettre à disposition une offre massive de vélos disponibles en tout temps, organisée de manière automatique et décentralisée
- Promouvoir, grâce à un service d'une grande simplicité, une mobilité efficace, souple et bon marché pour les déplacements courts (moins de 3 kilomètres)
- Rendre visible et populaire un mode de transport à la fois bénéfique pour la santé des utilisateurs et sans nuisances pour la santé des autres
- Susciter le report modal de la "voiture solo" vers un mode de déplacement non polluant (pas d'émission de particules, peu d'encombrement, pas de bruit) et aisément compatible avec les transports publics (bus, métro, train)
- Proposer un moyen de transport complémentaire pour les déplacements pendulaires (domicile – travail – domicile) en milieu urbain.

Pour toutes ces raisons ainsi que pour s'allier l'image sympathique et durable du vélo que l'on peut enfourcher à l'envi, de plus en plus de communes, petites et grandes, souhaitent se pourvoir en systèmes de bike-sharing automatisé. On peut citer à titre d'exemple, OYbike en Grande-Bretagne, le produit de JCDecaux en France et progressivement en Belgique (exemple : Velo'v, velib',...), Callabike en Allemagne, Bicincittà en Italie.

#### 5 POURQUOI BICINCITTA?

Depuis plusieurs années, un système de VLS à gestion publique a fait son apparition dans le nord-ouest de l'Italie et connaît un fort développement dans tout le pays. A ce jour, une vingtaine de collectivités publiques l'ont adopté et des discussions ont lieu avec d'autres villes italiennes. On estime à trente le nombre de villes qui auront opté pour ce système à fin 2008. Sachant qu'il existe aujourd'hui environ septante villes équipées d'un système VLS, on perçoit mieux l'importance de Bicincittà.

Outre que le système Bicincittà est déjà expérimenté à satisfaction des utilisateurs, Lausanne Roule et Morges se tournent vers ce système car sa flexibilité permet de répondre mieux aux besoins des utilisateurs et d'atteindre les objectifs fixés par les villes hôtes.

Les avantages suivants méritent d'être soulignés :

##### **Système performant et facile d'utilisation**

Un impact optimum des VLS implique des vélos suffisamment maniables, des stations positionnées aux endroits stratégiques, un accès rapide lors de la prise du vélo, autant d'éléments qu'offre le système Bicincittà.

Les Morgiens sont déjà familiers avec l'utilisation du vélo et ne se satisferont pas de vélos trop lourds et peu maniables. D'autre part, le système d'une borne par vélo évite les files d'attente au totem telles qu'observées dans certaines villes en France.

Le système Bicincittà est extrêmement simple d'utilisation : il suffit de poser sa carte sur la borne pour que le vélo soit libéré.

### **Intégration dans le territoire avec des partenaires locaux**

Le VLS doit également s'insérer dans le contexte local, être un projet pour le territoire et dans le territoire. Bicincittà est entièrement modulable et flexible dans ses options, ce qui permet concrètement de l'adapter aux exigences du territoire et d'intégrer les partenaires locaux.

### **Maîtrise du projet et facilité d'extension à d'autres communes**

La collectivité qui choisit ce système peut décider librement des lieux d'implantation, du mode de gestion, et naturellement de l'exploitant pour sa gestion. De plus, l'option Bicincittà permet facilement d'étendre le service aux communes voisines ou à des entreprises qui souhaiteraient rejoindre le réseau.

### **Possibilité d'extension au niveau national**

Dans une réflexion à long terme, l'objectif est de créer un réseau régional puis national de VLS, avec une seule carte utilisateur pour toutes les villes, une communication globale et des partenariats avec d'autres acteurs de la mobilité.

### **Type de vélos**

Tous les types de vélos sont adaptables au système, comme par exemple des VTT ou des vélos électriques. Toutefois, pour des questions de maintenance, le choix des vélos s'orientera probablement vers des citybikes à 6 ou 7 vitesses.

En définitive, le système Bicincittà offre une moindre emprise au sol et une esthétique compatible avec celle de la Ville.

## **6 LE VLS BICINCITTA : CONCRETEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?**

Chaque station est livrée en une pièce et peut-être installée soit dans le sol, soit en surface, en fonction de ce qui convient le mieux au site.

Chaque vélo s'accroche à une borne (potelet). Pour une bonne fluidité du système on prévoit environ 20% de potelets de plus que de vélos.

Pour libérer son vélo, il suffit à l'utilisateur de passer sa carte sur la borne, de même que pour verrouiller le vélo lors du retour.

Cette autonomie des potelets évite que les utilisateurs aient à passer à la borne centrale (totem) et à attendre si d'autres clients sont en train de prendre un vélo, contrairement aux systèmes installés à Lyon et à Paris.

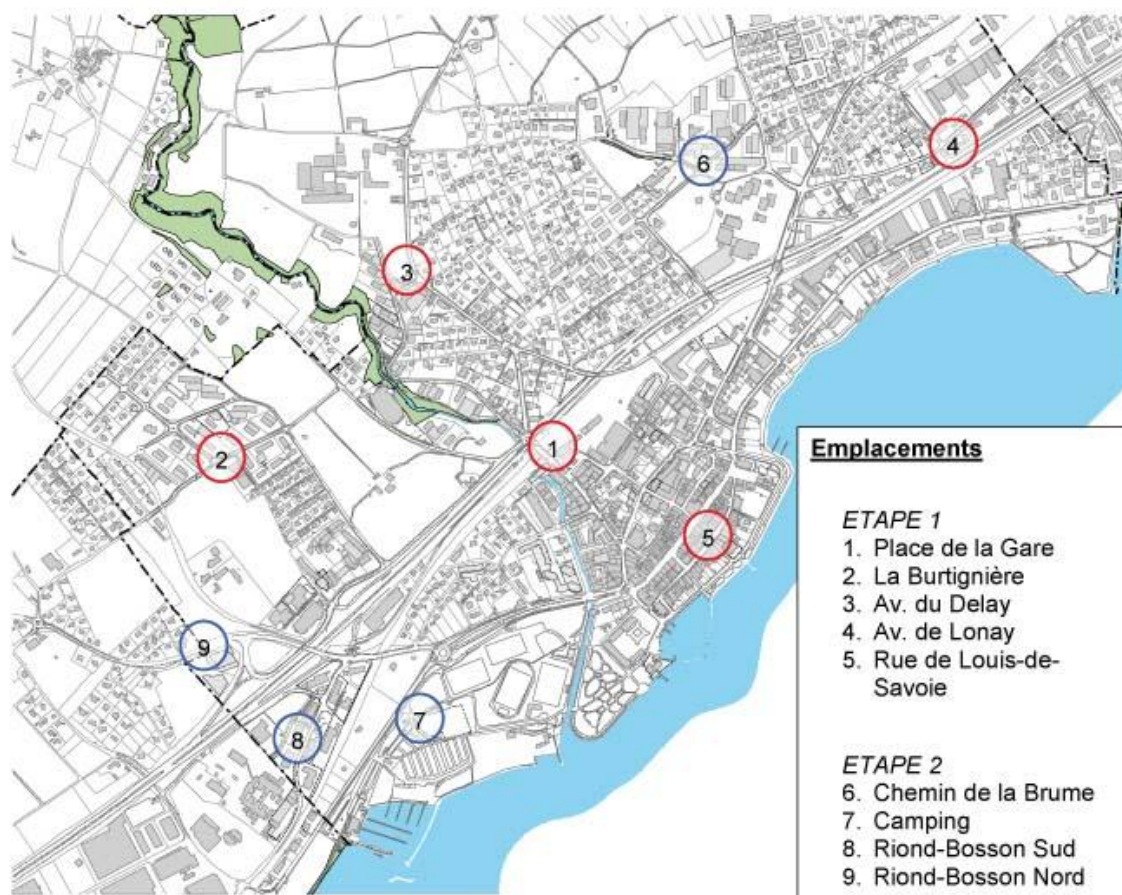
Les vélos sont équipés d'une attache qui s'introduit dans un trou prévu à cet effet sur le côté du potelet. Un des grands avantages de Bicincittà est que n'importe quel type de vélo peut être muni de cette attache.

La transmission des données entre les potelets et le totem se fait par Bluetooth, puis par GPRS (réseaux de téléphones portables) entre le totem et le serveur central. Il n'y a donc aucune connexion par fil, mis à part l'électricité nécessaire à alimenter les bornes et le totem. La prise ou remise d'un vélo prend 5 secondes en tout et pour tout.

Les disponibilités des vélos et les places vides sont visibles à tout moment sur le site [www.bicincittà.com](http://www.bicincittà.com), celui-ci montrant en temps réel les vélos disponibles dans les stations grâce au GPRS. Dès mars 2008, les informations seront aussi accessibles par SMS et il n'est pas nécessaire de réserver les vélos.

Le système permet aussi à l'exploitant de gérer les abonnements et les clients, le monitoring se fait en temps réel. Bicincittà offre deux options : l'exploitant peut acquérir le programme et gérer le serveur central en interne ou payer une redevance et laisser la gestion chez Bicincittà.

## 7 EMBLEMES PREVUS A MORGES



Comme on le voit sur le plan ci-dessus, il est prévu 5 stations pour démarrer :

- La gare : 25 potelets
- Rue Louis-de-Savoie : 9 potelets
- Av. du Delay : 9 potelets
- Burtignière : 9 potelets
- Av. de Lonay, gare Saint-Jean : 9 potelets

ce qui correspond à 48 vélos répartis dans 5 lieux névralgiques de la ville. Au vu du succès, il est toujours possible d'augmenter le nombre de potelet par station. Comme le montre la carte, des stations supplémentaires sont envisagées en fonction des demandes et des financements trouvés par Lausanne Roule, ce sont dans l'ordre de priorité :

- Riond-Bosson
- Ch. de la Brume
- Camping.

Des prises de contact avec les communes de la région pour une extension régionale sont en cours.

Le projet ainsi que les emplacements les plus appropriés pour offrir une bonne couverture de la ville et être attractifs ont été présentés et discutés avec différents acteurs de la ville (Pro vélo, Association pour la Sauvegarde de Morges, Association Transports Environnement, Coordination des commerçants morgiens...) ainsi qu'avec les chefs de service concernés par ce projet et sa réalisation.

Les conditions pour les utilisateurs seront les suivantes :

#### **Abonnement courte durée**

Validité : jour d'émission

Prix : CHF 5.- quelle que soit l'utilisation

Caution : CHF 50.-

Retour de la caution à la restitution de la carte

#### **Abonnement longue durée**

Validité : 1 année

Prix : CHF 35.- y compris un crédit d'utilisation de CHF 5.-

Caution : CHF 50.-

Crédit d'utilisation rechargeable

Retour de la caution à la restitution de la carte

#### **Tarifs**

0-30 minutes : gratuite

Dès 31<sup>e</sup> minute : CHF 1.- l'heure

CHF 3.-/heure à partir de 00h00 à 06h00

Crédit de 15 minutes offert par vélo emprunté dans les stations "basses" (Gare et Rue Louis-de-Savoie) et rendus dans les stations "hautes" (utilisable uniquement de 6h00 à 0h00).

Heures d'ouverture pour l'emprunt : 06h00 - 00h00

Heures d'ouverture pour la restitution : 24/24

Emprunt limité à 24 heures d'affilée.

## **8 ORGANISATION DE LA STRUCTURE**

L'Association Lausanne Roule gèrera Morges Roule. Elle s'occupera de la gestion des abonnements et des prêts, des liens avec Bicincittà, de l'entretien et du remplacement des vélos, de la coordination avec les différents acteurs concernés, de la promotion et la communication, de la recherche de fonds, de la participation à des événements et bien sûr des relations avec Suisse Roule. Morges Roule bénéficiera de la structure administrative en place à Lausanne pour l'ensemble des activités de Lausanne Roule. La coordination au niveau cantonal et national des activités de Lausanne Roule et Suisse Roule permettra d'effectuer d'importantes économies d'échelle et d'envisager plus facilement des partenariats, notamment avec des sponsors ou médias.

Pour Morges Roule, une collaboration avec Caritas est envisagée pour l'entretien des vélos. Un atelier de réparation sera géré par un animateur ayant de très bonnes connaissances en mécanique, chargé d'encadrer un groupe de 5-6 personnes.



L'atelier disposera d'un véhicule équipé du matériel de 1<sup>ère</sup> intervention (freins, pneus, câbles divers, ampoules, compresseur électrique et outillage divers, etc.). Une équipe composée de l'animateur et 2 participants sera amenée à effectuer un tournus régulier des différents parcs à vélo (4 matins/semaine). Il pourra également être appelé à intervenir sur annonce d'un usager. Les vélos qui nécessiteront une intervention plus "lourde" seront retirés et emmenés à l'atelier. Dans l'atelier, une équipe de participants procédera aux réparations, au nettoyage ainsi qu'au contrôle sous la responsabilité de l'animateur de l'atelier. L'atelier fonctionnera en moyenne 2 jours par semaine. Le staff de l'atelier s'occupera aussi de l'entretien des bornes de parcage (nettoyage, petites réparations, etc.).

L'Office du tourisme et d'autres points de ventes à définir s'occuperont de la vente des cartes et abonnements et de faire la promotion du service sur ses divers supports promotionnels, dont le site internet. En été Lausanne Roule pourra ouvrir une station humanisée temporaire.

Une aide technique des différents services de la commune concernés pour l'installation des stations (notamment mises à l'enquête et travaux de génie civil) sera également nécessaire.

Outre une participation au financement du réseau, un soutien régulier de la Ville aux frais d'exploitation sera nécessaire à la gestion du système par l'association.

Enfin, pour que Morges Roule soit un succès, la population devra pouvoir s'approprier le système. Il est donc important que les représentants politiques, l'administration et les différents acteurs de la Ville s'impliquent et favorisent la communication en faveur du système.

La convention annexée fixe les modalités de subventionnement et de partenariat entre la Ville et Lausanne Roule.

## 9 MODE DE FINANCEMENT

Dans le plan des dépenses d'investissements réactualisé, un montant de CHF 362'000.00 a été prévu.

Les frais d'investissements de base selon le budget annexé se montent à un total de CHF 370'800.00, le budget d'exploitation annuel, lui aussi annexé, se monte à CHF 144'646.00.

La Municipalité propose que la Ville participe à hauteur de CHF 250'000.00 en ce qui concerne l'investissement de base, puis une subvention annuelle de CHF 25'000.00 pour l'exploitation du réseau. Lausanne Roule en tant qu'exploitant se charge de trouver les financements et sponsors nécessaires au fonctionnement du réseau, ce que l'Association fait déjà pour ses actuels stations de prêts de vélos à Lausanne, Renens et Vevey.

A ce jour un dossier a été envoyé à la Loterie Romande pour la partie investissements et les recherches de sponsoring sont en cours.

## 10 CONCLUSION

Lausanne Roule et les autres membres de Suisse Roule sont conscients que l'offre proposée actuellement dans neuf villes doit évoluer pour répondre aux attentes des collectivités et des utilisateurs. Des systèmes de vélos en libre service sont en fonction dans de nombreuses villes d'Europe et si aucune ville de Suisse n'est encore équipée d'un tel système, nous pouvons raisonnablement estimer que ce n'est plus qu'une question de mois pour que les premières villes s'équipent.

La combinaison Bicincittà et l'exploitation par Lausanne Roule avec un fort pôle social fera de Morges Roule un projet tout à fait novateur dans le milieu du VLS, qui s'inscrira parfaitement dans une démarche de développement durable.

Morges sera la première ville de Suisse (suivie de près par l'EPFL), à se doter du système VLS, constituant un exemple pour toutes les villes intéressées par des aménagements similaires. Ce projet sera un des points de départ du réseau vaudois puis national, finalité souhaitée notamment par Suisse Roule et les CFF, Mobility Car Sharing.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### décide :

1. d'accepter la réalisation d'un réseau de vélos en libre service à Morges
2. de financer à hauteur de CHF 250'000.00 à titre de participation aux investissements nécessaires à la création de 5 stations.
3. de dire que ce montant sera amorti, en règle générale, en 10 ans, à raison de CHF 25'000.00 par année, à porter en compte dès le budget 2010 .
4. d'accorder une subvention annuelle de CHF 25'000.- à l'association Lausanne Roule, pour les frais d'exploitation et de dire que ce montant sera porté dans les comptes dès l'année 2009.

**Adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 novembre 2008.**

la syndique

le secrétaire

N. Gorrite

G. Stella